

POUR UNE EXPÉDITION SÉCURITAIRE

Les activités nautiques en milieu naturel comportent des risques qui peuvent mener à l'hypothermie et à la noyade. Sur l'eau, dans l'eau ou près de l'eau, la préparation et la prévention sont la clé d'une expérience agréable et sécuritaire. La baignade sans surveillance n'est pas recommandée, car elle comporte des risques considérables de noyade. N'oubliez jamais qu'un plan d'eau peut représenter un danger non apparent (dénivelé abrupt, fond glissant, etc.).

L'activité de canot-camping se déroule dans des milieux naturels éloignés des services d'urgence. Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises ainsi que les équipements appropriés à la pratique de cette activité. Le canotage à la baie Sauvage comporte certains risques : la présence de bateaux à moteur, de grands vents et les vagues pourraient vous surprendre. Même si les petites embarcations ont préséance sur les bateaux à moteurs, ne traversez pas devant eux.

Prévoir au moins 1 h 30 entre votre arrivée et le départ sur l'eau, car le temps de canotage varie selon vent, poids, expérience et condition physique.

AVANT DE PARTIR

- Consultez la météo et retardez votre départ plutôt que de vous aventurer dans des conditions de navigation hasardeuses. Priorisez la navigation de jour.
- Établissez un plan de route qui convient à tout votre groupe et prévoyez une procédure d'urgence. Avisez un proche de votre parcours et de sa durée. Il pourra aviser les secours si vous manquez à l'appel.
- Évitez de surcharger votre embarcation. Vous devriez laisser au moins 18 cm de franc bord (espace entre le niveau d'eau et la partie la plus basse du bord de canot). Votre embarcation doit être stable.
- Il est important que vos bagages soient bien fixés à l'intérieur de votre embarcation afin de ne rien perdre si vous chavirez.
- Prévoyez de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante, de même que des vêtements isothermiques et de rechange.

DURANT VOTRE EXCURSION

- Soyez bien visible sur l'eau. Portez des couleurs voyantes (orange, rouge, jaune, etc.) de même que votre vêtement de flottaison individuel, qui doit être attaché en tout temps.
- Assurez-vous de maîtriser les techniques pour contrôler l'embarcation.
- Longez les rives autant que possible (attention aux vagues, aux rochers).
- Restez loin des embarcations motorisées et méfiez-vous de leurs vagues.
- À votre arrivée sur un site, attachez votre embarcation et placez vos équipements à l'abri.
- Évitez de consommer de l'alcool, des médicaments et de la drogue ou d'être sous leur effet pendant votre sortie sur l'eau.

AU RETOUR DE VOTRE EXCURSION

- Avisez un employé du parc de votre retour.

TRANSPORTS CANADA EXIGE QUE VOUS AYEZ LES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS À BORD

Pour plus d'informations, consultez le *Guide de sécurité nautique de Transports Canada*.



Pour les embarcations de 6 mètres et moins :

- Un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel adéquat pour chaque personne à bord, à porter en tout temps;
- Une pagaie insubmersible en bonne condition;
- Un sifflet ou un dispositif ou appareil de signalisation sonore;
- Une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres;
- Une écope ou un dispositif de pompage de cale;
- Une lampe de poche étanche (si l'embarcation est utilisée après le coucher ou avant le lever du soleil, ou en période de visibilité restreinte);
- Des feux de navigation (si l'embarcation navigue après le coucher ou avant le lever du soleil, ou par visibilité restreinte, par exemple, en cas de brume).

Pour les embarcations de plus de 6 mètres :

- Tous les équipements de la catégorie précédente;
- Six fusées de détresse de type A, B, C ou D, avec un maximum de deux fusées de type D.

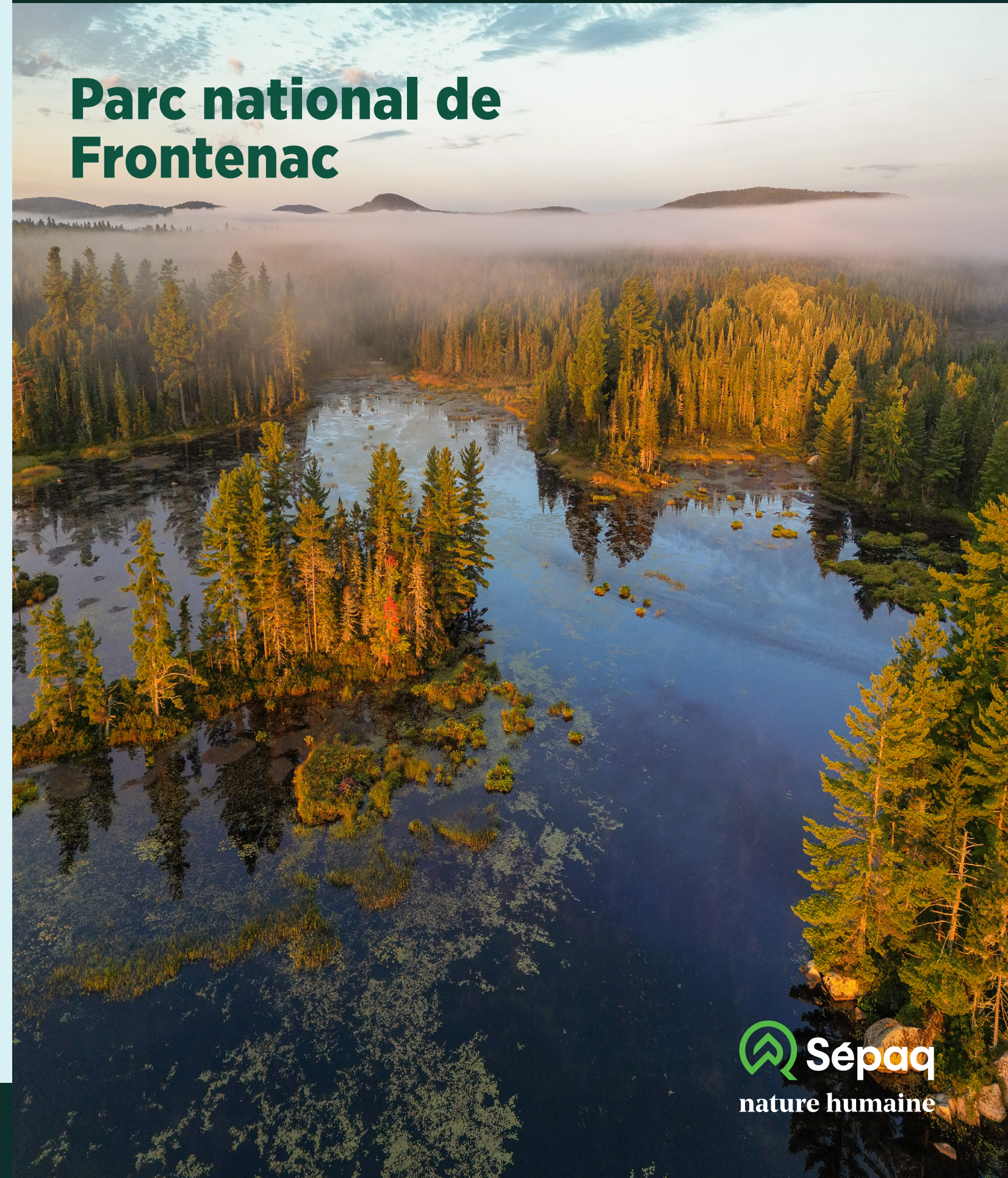
Nous vous recommandons fortement :

- Une embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie;
- Le port d'une combinaison isothermique lorsque la température de l'eau, additionnée à la température de l'air, est inférieure à 37 degrés Celsius;
- Des vêtements en fibre synthétique ou des lainages (éviter le coton), adaptés aux conditions;
- Des sacs étanches ou des contenants rigides pour garder vos effets au sec;
- Une trousse de premiers soins dans un contenant étanche;
- Des chaussures protégeant les pieds, avec des semelles plates offrant une bonne adhérence en milieu aquatique;
- Un appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche;
- Des instruments de navigation tels qu'un compas, un réflecteur radar et un GPS.

CANOT-CAMPING

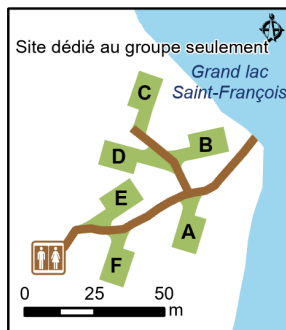


Parc national de Frontenac



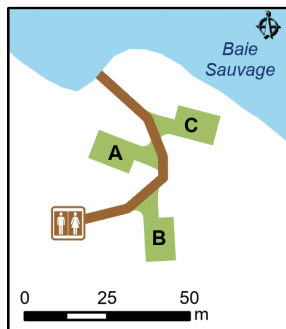
1 L'Ours

GPS : 45.83674, -71.16122



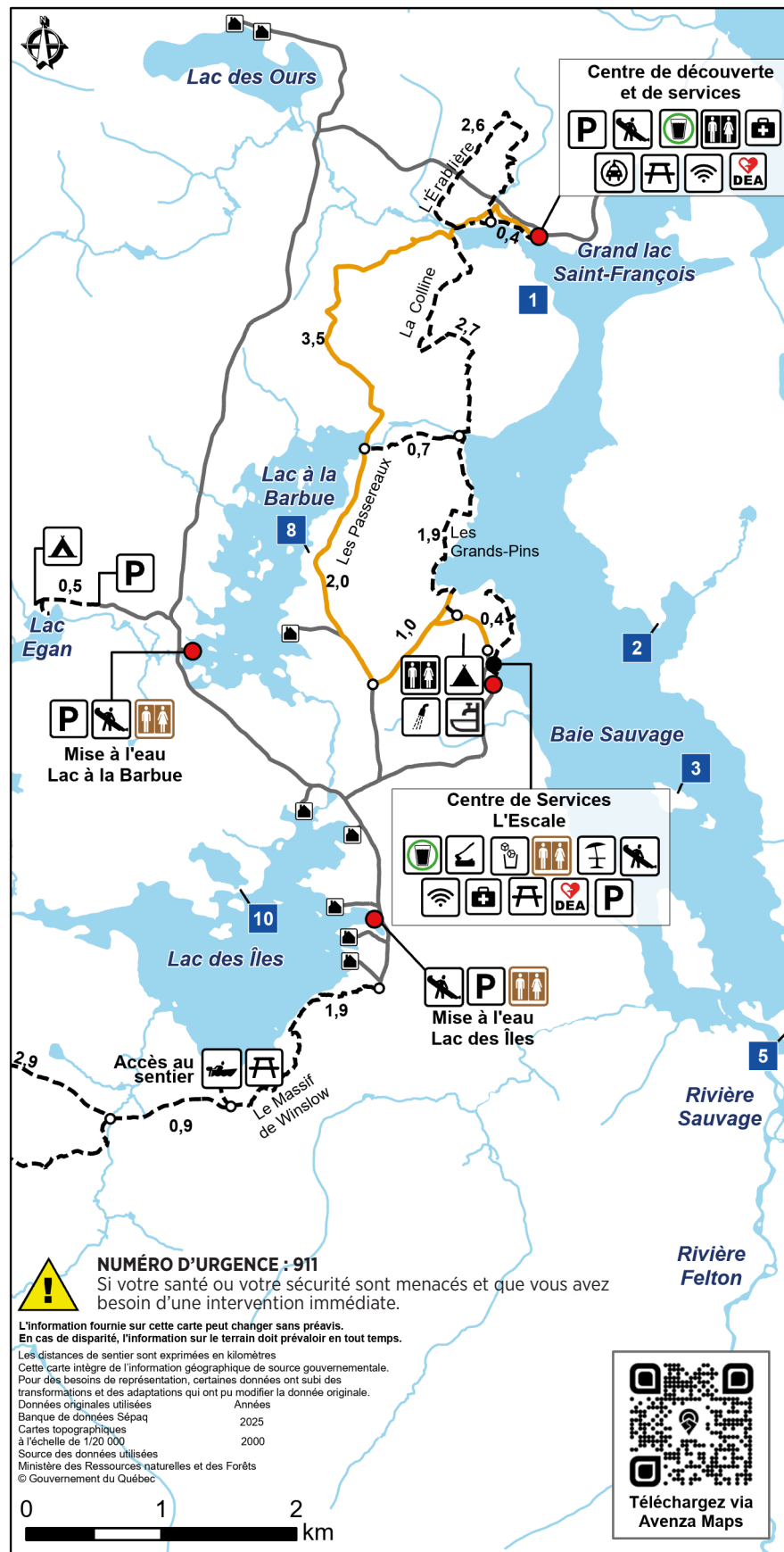
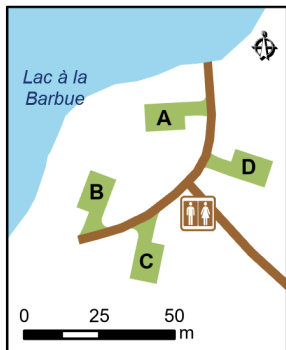
3 Balbuzard

GPS : 45.80366, -71.14810



8 Huard

GPS : 45.81910, -71.18394



NUMÉRO D'URGENCE : 911

Si votre santé ou votre sécurité sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate.

L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.

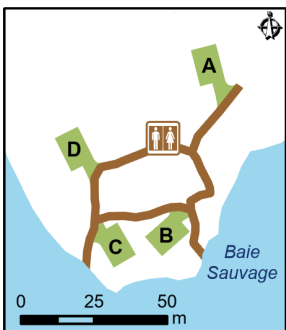
Les distances de sentier sont exprimées en kilomètres. Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées : Années 2025 Banque de données Sépaq, 2000 Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000. Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, © Gouvernement du Québec.



Téléchargez via Avenza Maps

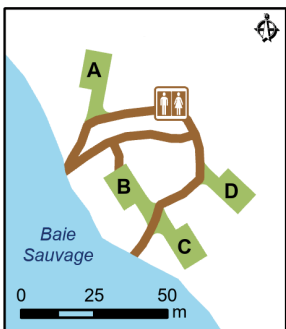
2 Loutre

GPS : 45.81467, -71.15040



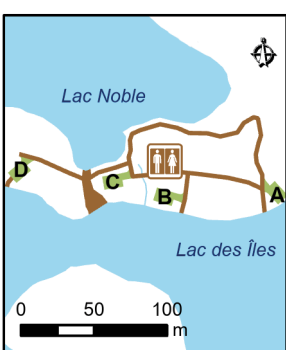
5 Pygargue

GPS : 45.78851, -71.13957



10 Castor

GPS : 45.79640, -71.18941



Emplacement	Site	Mise à l'eau Heure de mise à l'eau maximale recommandée : 17 h	Distance de canotage	Durée de canotage	Parcours sans portage
L'Ours	1	Centre de découverte et de services Sud	1 km	0:15 à 0:30	+
Loutre	2	Centre de services l'Escale	1,2 km	0:15 à 0:30	+
Balbuzard	3	Centre de services l'Escale	1,6 km	0:20 à 1:00	+
Pygargue	5	Centre de services l'Escale	4 km	1:00 à 2:00	+
Huard	8	Lac à la Barbue	2,1 km	0:30 à 0:45	+
Castor	10	Lac des îles	1,2 km	0:15 à 0:30	+

FACILE + INTERMÉDIAIRE ++



EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques.

Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

Pour plus d'information, consulter notre site Web à sepaq.com/securite

MODALITÉS DE SÉJOUR

ARRIVÉE EMPLACEMENT : 15 h et plus tard.

DÉPART EMPLACEMENT : 14 h au plus tard.

Campement à installer avant la noirceur. Disponibilité de l'emplacement non garantie avant 15 h.

CONDITIONS DU FORFAIT :

- À l'exception de l'emplacement l'Ours, enregistrement et prise des équipements (bois inclus) se font au Centre de services l'Escale.
- Équipements à rendre à la mise à l'eau avant 15 h.
- Stationnement longue durée interdit à l'Escale : utilisez la zone débarcadère (30 min) pour décharger le matériel, puis stationnez dans l'aire réservée aux canot-campeurs.
- Pour des raisons de sécurité, la direction peut restreindre ou refuser l'accès aux emplacements de canot camping lors de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses. L'accès pourra être interdit si la situation présente un risque pour votre sécurité ou pour l'intégrité de l'équipement fourni. Nos installations et équipements doivent être utilisés conformément aux règles établies en tout temps.

RÈGLEMENTATION ET ÉTHIQUE

Utilisez les sites de mise à l'eau aménagés et identifiés à cette fin.

Chaque emplacement accueille max. 6 (dont un maximum de 4 adultes) et une seule tente.

Rapportez tous vos déchets dans les contenants prévus aux mises à l'eau. Ne brûlez ou ne déposez aucun déchet dans les ronds à feu.

Ne nourrissez pas les animaux et rangez la nourriture hors de leur portée. Respectez la vie sauvage.

Les animaux domestiques sont interdits à l'exception des chiens-guides et des chiens d'assistance.

Afin de préserver les richesses naturelles pour les générations futures, il est interdit en tout temps de prélever des éléments naturels (animaux, plantes, bois mort, roches, ...)

La flore est sensible au piétinement. Demeurez dans les sentiers, grèves, rives sablonneuse et utilisez les aires désignées de mise à l'eau, de pique-nique et de campement.

L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.

Minimiser l'impact des feux.

Il est nécessaire de préserver un environnement sonore acceptable pour tous. En tout temps, minimiser le bruit et respectez la quiétude des autres usagers.

Respectez le couvre-feu (23 h à 8 h).

L'utilisation de drone est interdite.

Informez les employés du parc des situations d'urgence, des anomalies et des bris.

- 1 Site de canot-camping
- Accostage
- Activités de plage
- Départ / arrivée
- Bloc sanitaire
- Bois
- Borne de recharge
- Camping aménagé
- Camping rustique
- Chalet
- Douche
- Défibrillateur externe automatisé
- Eau potable
- Glace
- Lavabo extérieur
- Mise à l'eau canot
- Pique-nique
- Stationnement
- Toilette sèche
- Trousse de premiers soins
- Wifi

- Piste cyclable
- Sentier pédestre
- Route principale
- Accès piétonnier
- Camping rustique
- Distance des sentiers

Photo : Claude Grenier

PÊCHE



LAC DES ÎLES ET LAC À LA BARBUE : réservée à la clientèle en séjour villégiature.

À LA BAIE SAUVAGE : permis de pêche valide obligatoire et respect des quotas journaliers (zone 4).